

Une paire de colonnes dressées sur le Rond-Point de Plainpalais à Genève

Autor(en): **Meyer, B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin du ciment**

Band (Jahr): **54-55 (1986-1987)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-146150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1986

54e ANNEÉ

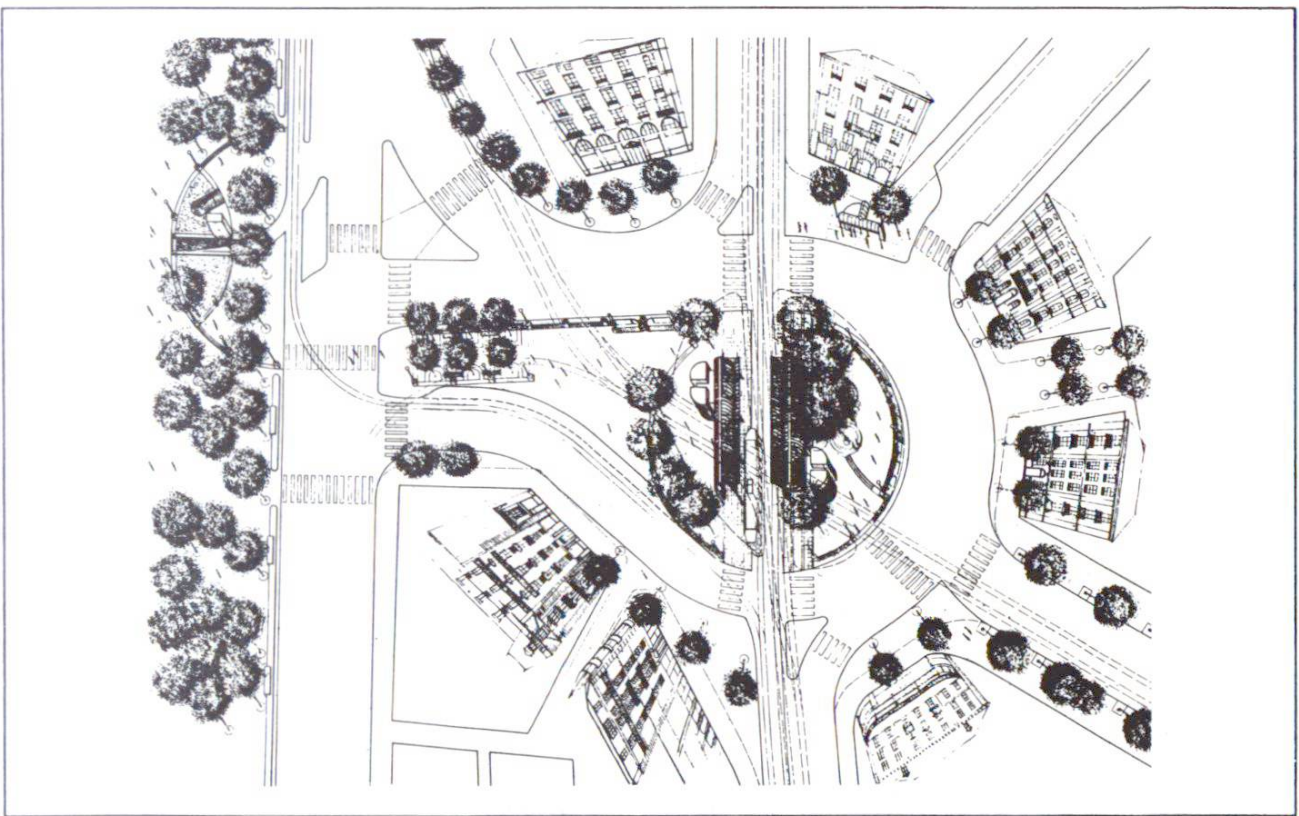
NUMÉRO 12

Une paire de colonnes dressées sur le Rond-Point de Plainpalais à Genève

«Iraklion» de Maurice Ruche.

1





Place du Rond-Point de Plainpalais. Pour y réaliser une œuvre d'art la ville de Genève avait ouvert un concours en 1980. 2

Une œuvre d'art devait être placée au Rond-Point de Plainpalais. «Le thème est entièrement libre; l'œuvre doit manifester la présence de l'art». C'est ainsi qu'étaient exprimées les intentions des autorités de la ville de Genève quand elles organisèrent un concours doté de fr. 50 000, ouvert aux artistes genevois.

L'art dans la ville

Le Rond-Point (en allemand Verkehrskreisel, en anglais roundabout) avait été transformé et remodelé. Il se trouve au sud-est de la vieille ville de Genève, entre l'université et la Plaine de Plainpalais, entouré pour les trois-quarts par des bâtiments du siècle dernier et ouvert du côté de la Plaine. Comme son

nom l'indique, il est aujourd'hui avant tout un important nœud de trafic où se croisent plusieurs rues avec leurs feux de signalisation et leurs arrêts de tram.

On aurait pu se contenter de la modernisation de cette infrastructure en y plaçant quelques massifs fleuris ou autres aménagements. Mais la ville de Genève y voulut une œuvre d'art et mit à disposition pour cela un crédit de fr. 200 000.—, en plus de celui qui devait récompenser les lauréats du concours. Un jury fut désigné, composé d'architectes et autres experts en matière d'art, parmi lesquels le zurichois Max Bill. Le maire et deux autres membres de l'autorité avaient voix consultatives, parmi lesquels le chef du Service des constructions, M. Claude Ketterer, qui présidait ce jury.



Les artistes avaient à disposition une maquette de la place (1:50) et devaient y placer leur projet à l'intention du jury. 3

Les artistes n'avaient pas à proposer l'aménagement de la place qui était presque terminé quand on les consulta. On leur fixa un délai et une limite de coût. Les données étaient donc la place avec ses façades de 4 à 7 étages et sa nouvelle organisation du trafic, y compris les chaussées et arrêts de tram. Ceci leur était présenté sous forme de plans et d'une maquette sur lesquels ils devaient reporter leur travail.

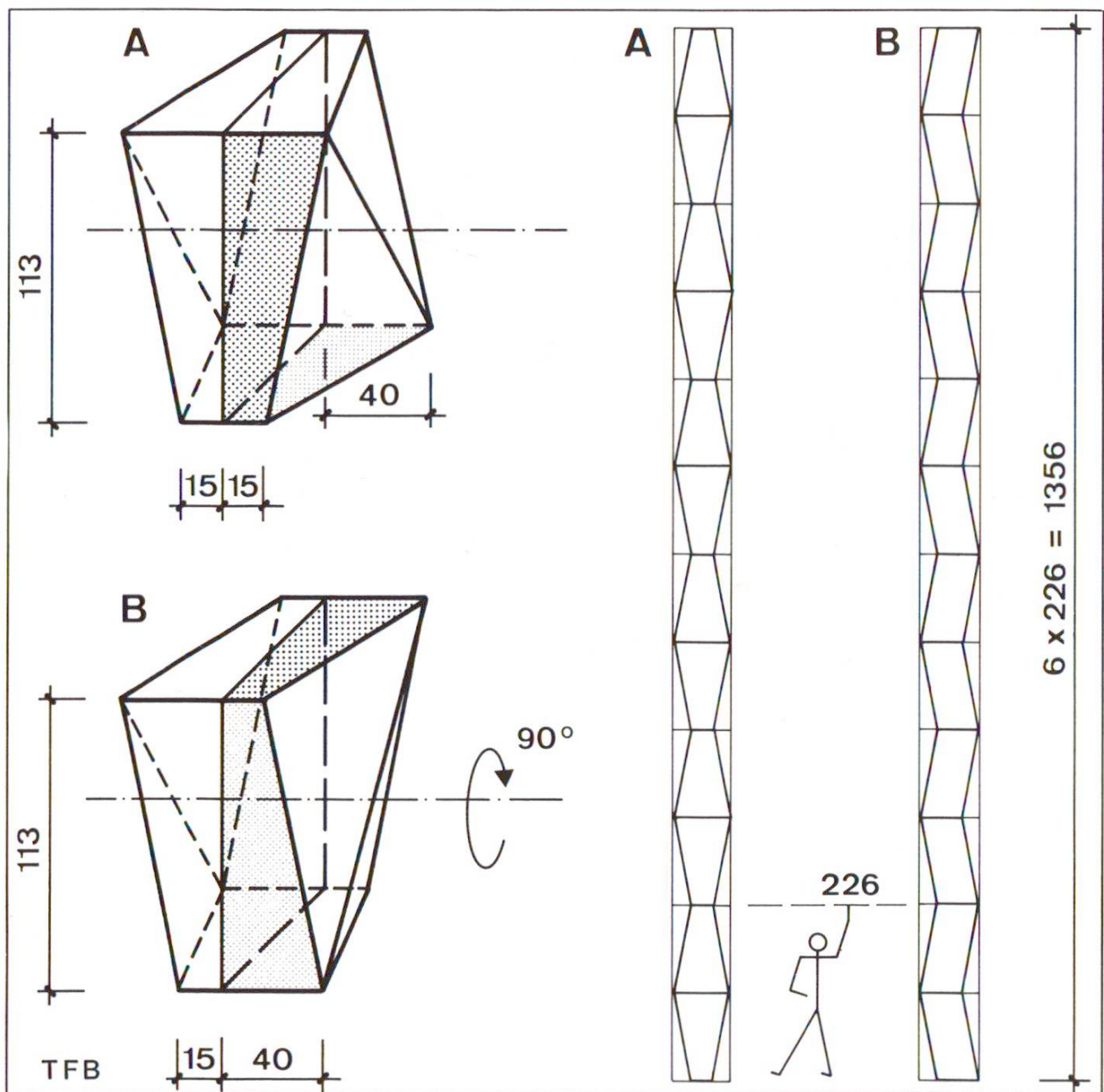
A fin août 1980, à l'échéance du délai, 60 projets furent présentés à l'examen du jury. «Iraklion» de Maurice Ruche et «Alter-Ego» de Gérard Ducimetière reçurent ex aequo un premier prix de fr. 10 000 et 10 autres projets furent récompensés par fr. 3 000. Le maître de l'ouvrage décida ensuite de réaliser les œuvres des deux lauréats et libéra le crédit,

en sorte que les travaux purent se faire en 1981 et 1982.

La verticale

Maurice Ruche s'était promené des jours entiers sur cette place, étudiant ses alentours, et pourtant il la connaissait déjà. Il était arrivé à cette conclusion: Il faut ici un monument, une sculpture qui occupe l'espace libre verticalement et qui donne du caractère à ce nœud de trafic. Il doit être visible aussi bien par les automobilistes que par les piétons. Alors, un obélisque? Mais la place est trop petite pour cela et elle n'a pas la forme d'un cercle dont on voudrait marquer le centre. Elle n'a d'ailleurs pas besoin d'un centre, mais d'un point de référence visible de loin. Ruche choisit donc la

4



Forme géométrique de base et vue des colonnes. Le type B est issu du type A par une rotation de 90° d'une moitié d'élément. Le carré de 113 cm de côté correspond à la moitié du module de 226 cm. 4

paire de colonnes. Il avait trouvé l'idée générale et en même temps une grande liberté d'expression car chaque colonne complète et embellit l'autre.

Pour Ruche, une question importante était l'influence de la lumière. Grâce à elle, les colonnes devaient être en contraste avec les alentours, particulièrement quand le soleil brille. Il fallait donc que les surfaces soient structurées et de teinte claire.

Il y avait en outre la possibilité d'atténuer le contraste clair-sombre d'une colonne par l'ombre de l'autre.

Comme unité de mesure, Ruche choisit un module de 226 cm dont la moitié pour la hauteur et la largeur des éléments et un quart pour leur épaisseur moyenne. A partir de là et au moyen de maquettes plus que de calculs, il imagina deux sortes de polyèdres dont il répéta et superpo-

5 sa douze fois une sorte dans chaque colonne. Grâce à cette géométrie simple, il disposait de structures qui, malgré une certaine uniformité, donnaient à chaque colonne son propre aspect. En plan, la position des colonnes est telle qu'elles font entre elles un certain angle, en sorte que l'ensemble de la sculpture offre une image différente pour chaque point d'où on la regarde.

Il restait à résoudre les problèmes techniques. Comment réaliser ces idées en tenant compte des limites imposées? Quel matériau conviendrait le mieux? Ruche a choisi le béton et n'a pas craint de prendre contact dès le début avec une usine de préfabrication. Il avait prévu de mettre au point et de faire exécuter son œuvre par une moderne «communauté de travail» et de profiter ainsi de toutes les possibilités des techniques actuelles. Il n'avait pas à se préoccuper dès l'abord de la répartition des forces auxquelles il soumettait son monument en raison des formes qu'il lui donnait. Au stade du projet, il lui suffisait de savoir que son idée était réalisable.

Le jury proposa d'exécuter le projet «Iraklion» «pour sa bonne adaptation au contexte urbain; il s'agit d'une conception intéressante des deux colonnes dont le jeu différencié des faces ouvre des perspectives de vision variées». Les problèmes du choix des matériaux et de la fondation durent être résolus en collaboration avec les architectes responsables de l'aménagement de la place. Il fallut aussi placer les quatre citoyens de bronze de

Ducimetière «subtils et de caractère réaliste, qui évoquera le quotidien de notre époque».

Préfabrication

Pour l'exécution, Ruche s'adressa à une entreprise genevoise, «à des gens qui ont l'habitude de fabriquer des poutres et éléments de façade». Il voulait des matériaux clairs et on lui proposa un béton de ciment blanc avec un granulats de marbre blanc (de Botticino, près de Vérone). Les surfaces devaient être traitées au jet de sable.

Le principal problème du fabricant fut le coffrage. Il décida de préfabriquer chaque colonne en quatre parties qui devaient être transportées et montées sur le chantier. En même temps il trouvait la solution pour fabriquer les deux types de colonnes au moyen d'un seul coffrage métallique de grandeur raisonnable.

Restaient les problèmes de statique, dont la résistance au vent, qui furent résolus par l'action de barres de précontrainte ancrées dans le sol, la résistance du béton devant bien entendu suffire à faire face aux différents cas de charge. Les quatre barres filetées (système Dywidag) devaient en outre lier les éléments assemblés pour former les colonnes et permettaient une précontrainte intermédiaire lors du montage. Il fallut porter une attention toute particulière à l'étanchéité des gaines au droit des joints entre éléments, afin que la surface ne soit pas salie au moment de l'injection. Les solutions

Maurice Ruche est né à Genève en 1920. Dans le bureau d'architecture de son père, il fut en contact avec les problèmes d'élaboration et d'exécution à l'échelle du domaine de la construction. Mais il décida de faire un apprentissage de fine mécanique où il s'initia au maniement des métaux et fut confronté à la fabrication industrielle. Il fut ensuite brièvement décorateur de théâtre, comédien et peintre. Puis dans son propre atelier il fabriqua des maquettes pour des ingénieurs et des architectes. C'est au cours de cette activité qu'il découvrit que son goût pour la mécanique et pour l'art devait pouvoir s'exprimer par des ouvrages de plus grandes dimensions et qu'il commença à faire des décorations artistiques pour des bâtiments. Ses travaux ont toujours un rôle social car il s'efforce de les intégrer à l'architecture de l'environnement. Des exemples récents en matériaux divers sont le relief de cuivre (24×5 m) au dépôt de la Borde des Transports lausannois et la plastique en acier de 16 m de haut au Centre de calcul de l'Union de banques suisses à Bussigny. Ruche a reçu en 1985 le prix d'architecture du canton de Vaud pour son assemblage de couleurs à l'ETS d'Yverdon. Il vit aujourd'hui à Penthaz VD.

adoptées pour la préfabrication et pour le montage n'ont laissé aucune trace. Elles font partie des problèmes internes auxquels le profane ne s'intéresse guère, et s'il pose éventuellement une question à ce sujet n'acquiesce que par un «ah bien» à la réponse donnée. Le professionnel, en revanche, sait apprécier les performances techniques que recèle cette œuvre d'art.

*

Ruche appartient bien au 20^e siècle et il est heureux de s'exprimer dans le langage de cette époque. Son public pressé passe à 50 km/h devant sa sculpture et c'est ainsi qu'il aperçoit la place et ses particularités. Ruche a donc renoncé à toute

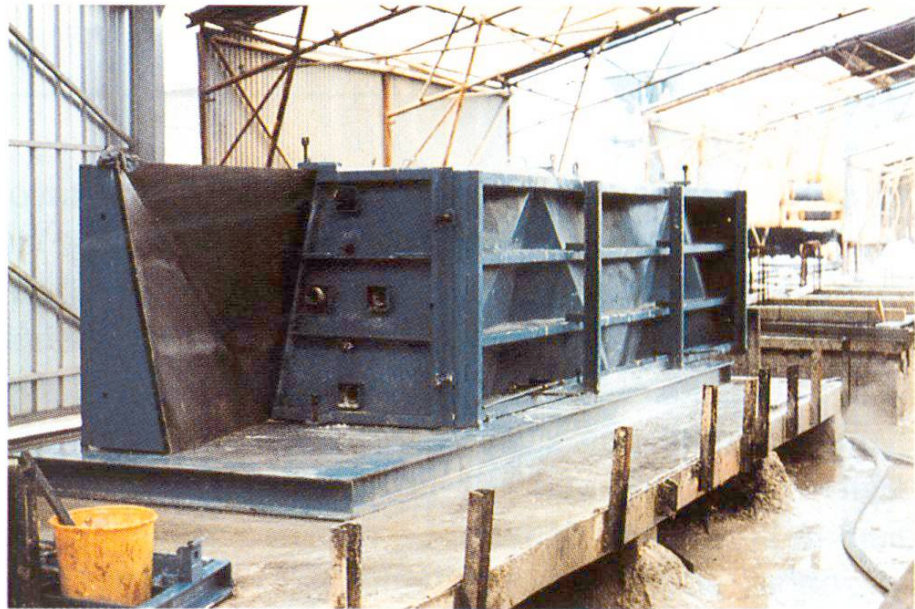
ornementation de détail qui n'aurait été visible que par un observateur attentif. Mais il a fait preuve «d'efficacité technique»: limité par l'espace, le temps et le coût, il a utilisé au mieux des moyens de construction modernes pour réaliser une œuvre basée sur la géométrie, la mécanique, les matériaux et la préfabrication. Le piéton n'a pas été oublié et se sent interpellé. Il est incité à rester bien debout et en suivant la verticale son regard apercevra peut-être un coin de ciel bleu entre les façades grises de la vie quotidienne. S'il redescend sur terre (premièrement un peu irrité), il découvre les statues de Ducimetière qui l'engagent à continuer sa route.

B. Meyer

7



Coffrage métallique pour colonne type B. Préfabrication: Prelco, Genève. 5

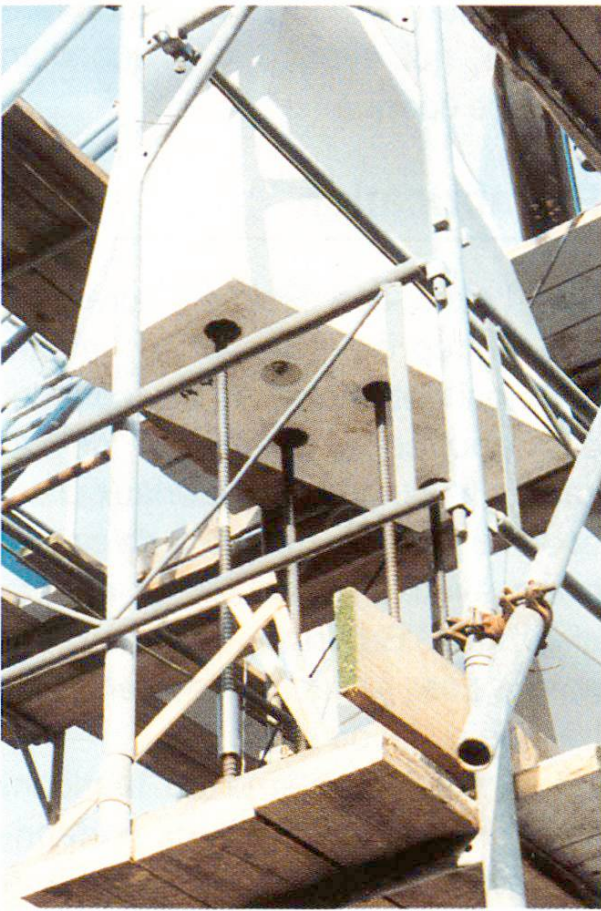


Le même coffrage pour colonne type A. 6



Éléments types A et B prêts pour le transport sur le chantier. 7

8



Mise en place d'un élément du type B.

8



C'est presque terminé!

9

Ancrage des colonnes dans le sol. Précontrainte: Spann-Stahl AG, Hinwil. 10



Mise en place du premier élément du type A. 11

11





La sculpture et son environnement.

12

La paire de colonnes s'élance verticalement sur le Rond-Point.

13



Photographies:

C. Cuendet, Lausanne (1); J.-M. Lamunière, Genève (2); TFB Wildegg (4); M. Ruche, Penthaz (3, 5–14).



Les deux colonnes de Maurice Ruche et les quatre statues de bronze de Gérald Ducimetière réparties sur la place. 14

TFB

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES
DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG/SUISSE
5103 Wildegg Case postale Téléphone 064 53 17 71